Le 25 novembre 2026

CGT PÉNITENTIAIRE CP SARAN

QUEL SYNDICALISME POUR ORLÉANS-SARAN ?

Collègues,

Les élections professionnelles approchent. Le vote aura lieu **du 3 au 10 décembre 2026**, par voie électronique. Avant de voter, une question mérite d'être posée :

À quoi sert le syndicalisme ?

Pas à diviser ! Le syndicalisme n'est pas une querelle de clochers. Il n'est pas là pour salir un collègue, ni pour régler des comptes. Les agents n'ont pas besoin de conflits entre organisations. Ils ont besoin de défenseurs, unis sur l'essentiel : leurs conditions de travail et leur sécurité.

À s'attaquer au fond du problème ! Pour la **CGT Pénitentiaire**, le rôle du syndicalisme n'est pas seulement de signaler des incidents isolés. C'est de s'attaquer à ce qui les provoque.

Combattre le manque de personnel! Organigrammes chroniquement incomplets, heures supplémentaires imposées, rappels sur repos, volumes d'heures incompatibles avec la santé et la vie de famille. La nouvelle distribution des repas ou des médicaments dans les bâtiments, en pleine surpopulation pénale, n'en est qu'un symptôme de plus. On fait peser sur les agents ce que le manque d'effectifs ne permet plus d'assurer. Dans un contexte déjà tendu, la sécurité des personnels ne peut pas être la variable d'ajustement de l'organisation.

Rappeler à l'État qu'il doit protéger ses agents ! En tant qu'employeur, il a un devoir de protection envers eux : leur santé, leur sécurité, leurs conditions de travail. Ce devoir ne s'arrête pas à la porte de la détention.

Mettre les agents au cœur du combat! Car rien ne changera sans eux. Chaque dysfonctionnement, chaque mise en danger, chaque pression doit être signalé officiellement : registre santé et sécurité au travail (RSST), courriers à la direction, instances et, s'il le faut, tribunaux administratifs. Un fait non écrit n'existe pas pour l'administration.

Faire des signalements qui pèsent ! Si la DGAP étudie des dispositifs pour compenser le manque de personnel, c'est que les recrutements ne suffisent pas. Des signalements nombreux, écrits et documentés pèseront dans la balance pour obtenir des effectifs durables à Orléans-Saran. Plus nous signalerons ensemble, plus vite les choses bougeront.

N'oubliez pas, votre vote est personnel ! Vos codes sont strictement confidentiels. Personne ne doit vous les demander, aucun syndicat, quel qu'il soit, et personne ne peut voter à votre place. Si l'on vous les réclame, refusez et signalez-le.

Les élections passeront, les dysfonctionnements resteront si personne ne les combat. Le syndicalisme doit être une force de défense collective, pas une arme contre les personnes.

Rejoignez la CGT Pénitentiaire d'Orléans-Saran ! défendons nos droits, exigeons nos moyens !

Votez CGT Pénitentiaire !

Syndicat CGT CP Orléans-Saran – 4014 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN
poste 8108